



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME

## « FORMATION ET JEUNES SONT COMPLÉMENTAIRES »

TRIBUNE DE GÉRARD MALIVOIR, MEMBRE DE LA CNF ET DRF GRAND EST

C'est un fait que la formation travaille essentiellement pour l'accueil des jeunes. Il suffit de regarder le calendrier des stages nationaux, régionaux, départementaux pour s'en convaincre, si cela est encore nécessaire.

La Fédération par son Comité directeur définit une politique fédérale qui vise pour partie à renouveler ses adhérents par l'arrivée de jeunes adultes qui trouveraient leur compte dans nos structures. Pour cela, différentes mesures ont été ou sont mises en place pour favoriser l'arrivée de ces jeunes adultes dans nos activités et manifestations mais surtout pour garder les jeunes devenus majeurs en fin de cycle dans les écoles cyclo.

Parmi celles-ci, le prix de la licence «Jeunes» est devenu égal (soit 12 € pour un mineur qui adhère à la Fédération, que ce soit dans le club, dans un point d'accueil «Jeunes» ou dans une école cyclo. Alors pourquoi entrer dans un carcan administratif lié à l'accueil collectif de mineurs ? Pourquoi faire de la formation, passer du temps et dépenser de l'argent pour faire du vélo ? Pourquoi devenir responsable d'une structure «Jeunes» et devenir «asservi» par celle-ci ?

Par ailleurs, l'animateur club a été recréé depuis quelques années. Cette formation est incontournable pour devenir initiateur alors que l'animateur club n'est pas un éducateur. Son rôle essentiel est d'accueillir les nouveaux adhérents en liaison avec le comité du club, donc de répondre à une politique du club qui souhaite continuer à se développer. Dans ses diverses directives et circulaires, la Fédération a admis qu'exceptionnellement, des animateurs, voire des adultes accompagnateurs puissent encadrer dans les écoles cyclo. Les conséquences dans certains CoDep ou clubs ont été rapidement visibles : des écoles cyclo forment des animateurs qui encadrent régulièrement. Il suffit de voir le nombre d'animateurs dans des clubs avec écoles cyclo et le nombre d'initiateurs formés par la suite pour être édifié.

On peut facilement admettre que les adultes accompagnateurs reconnus pour leurs compétences participent à l'animation de l'école cyclo sous la conduite d'un moniteur ou d'un initiateur mais mettre un animateur avec un adulte accompagnateur, voire deux adultes sans qualification ensemble, est une prise de risque liée à leur absence de formation qui engage le moniteur responsable de l'école cyclo et le président pour leur devoir de moyens.

Ces situations sont actuellement soumises à la réflexion de la CNF et des propositions sont faites au Comité directeur afin de protéger les éducateurs contre les risques qu'ils encourent à transgresser les directives fédérales si elles ne correspondent pas aux principes de base de l'accueil des mineurs dans nos clubs.

Pour cela, il semble nécessaire d'inciter les clubs à se doter d'école cyclo qui seront animées par des EDUCATEURS selon les normes de qualification fédérales. Le prix de la licence «Jeunes» dans l'école cyclo et la formation des éducateurs, seuls habilités à délivrer une formation de base aux jeunes semblent le moyen le plus efficace pour revenir aux principes de la Fédération d'accueillir des jeunes dans la sécurité.

**Gérard Malivoir**

Membre de la CNF et DRF Grand Est